

178	UTBM service communication	L'Est Républicain	19 juin 2014
		Région	Jacques Bahi - politique - universités - COMUE

Education Les bases de la future Université de Bourgogne Franche-Comté présentées hier à l'IUT de Belfort

Université en chantier



■ Charles Fortier et Jacques Bahi.

Photo Xavier GORAU

Belfort. Accueilli hier par Olivier Prévôt, directeur de l'IUT de Belfort-Montbéliard, le président de l'université de Franche-Comté, Jacques Bahi, a présenté l'actuel projet de rapprochement avec l'université de Bourgogne. Rapprochement et non fusion : il ne s'agit pas d'une simple nuance. « Le statut qui nous paraît le plus approprié est celui d'une communauté d'universités et d'établissements (COMUE) », précise Jacques Bahi.

C'est la solution qu'il préconise depuis 2013. Il a même rappelé qu'il lui a fallu lutter bec et ongles voici 18 mois pour éviter la fusion pure et simple que le ministère voulait imposer : « Autour de moi, tout le monde soutenait ma démarche. Personne ne voulait de la fusion. D'autant que la loi du 22 juillet 2013 sur les communautés d'établissement nous offre d'autres possibilités. Celle de la COMUE offre l'avantage de préserver l'autonomie et les spécificités de chaque établissement, tout en favorisant les complémentarités. La COMUE ne traitera que les compétences qui lui auront été transférées ».

La future UBFC (Université de Bourgogne Franche-Comté) aura son siège à Besançon et non à Dijon, élément présenté comme « rassurant » par Jacques Bahi.

« Une coquille vide »

Elle rassemblera six membres fondateurs : l'Université de Franche-Comté, l'UTBM de Belfort-Montbéliard, l'ENSEMM Besançon, l'Université de Bourgogne, l'ENSAM Dijon et Agro Sup Dijon. Pourrait s'ajouter l'ESC Dijon, mais Jacques Bahi émet un bémol : « Je ne veux pas que l'ESC soit membre fondateur, mais je suis favorable à ce que cette

école de commerce de droit privé soit accueillie comme membre associé. C'est ma position, celle du conseil d'administration et celle de nombre de mes collègues ». C'est donc l'une des questions qu'il abordera lundi 23 juin, lors d'une réunion de bureau destinée à « tout régler, tout mettre à plat ».

Jacques Bahi ne veut pas que la nouvelle structure « soit une coquille vide ». Elle ne délivrera que les doctorats et les habilitations à diriger les recherches (HDR), les autres diplômes étant remis par chaque structure. Et elle permettra de répondre à des appels à projets européens, mais aussi de peser lors des discussions budgétaires avec le ministère.

Le juriste Charles Fortier, vice-président de l'Université de Franche-Comté, a planché sur la gouvernance de l'UBFC, dont le conseil d'administration sera composé de 44 membres (ou 45 avec l'ESC), soit 14 personnes extérieures, 24 élus au suffrage direct par listes, plus un représentant de chaque établissement.

Dans l'amphi, pas de réelle inquiétude sur le projet, mais des questions portant notamment sur les moyens et la pérennité des financements. « Je pense que nous allons y gagner en termes de moyens apportés par les régions », affirme Jacques Bahi, ouvertement contre un rapprochement du Nord Franche-Comté avec l'Alsace : « Il faut mesurer les risques d'un changement de périmètre régional. Le Nord Franche-Comté se plaint d'être marginalisé. Mais s'il était ajouté à l'Alsace-Lorraine, ce serait encore pire ».

Et de lancer : « appropriiez-vous cet UBFC qui est sur votre territoire ! »

Didier PLANADEVALL